



Communiqué de presse

Covid-19 – Prolongation de la durée d’acceptation des chèques cadeau UpCadhoc

Gennevilliers, le 24 novembre 2020 – **En raison de la fermeture des commerces « non-essentiels », le groupe Up a pris la décision de prolonger la durée d’acceptation des chèques UpCadhoc jusqu’au 28 février 2021.**

La durée d’acceptation des chèques UpCadhoc dont la date de validité arrive à échéance fin 2020 est prolongée jusqu’au 28 février 2021. Tous ces chèques seront donc acceptés chez les commerçants du réseau UpCadhoc jusqu’à la fin du mois de février 2021.

Aucune démarche n’est nécessaire de la part des commerçants ou des utilisateurs.

Avec cette prolongation, le groupe Up, leader du chèque cadeau multi-enseignes, soutient le pouvoir d’achat des bénéficiaires et l’activité des commerçants de son réseau, dans la perspective des achats de fin d’année.

Le réseau d’acceptation du chèque UpCadhoc est fort de 780 enseignes, 62.000 points de vente et 10.000 commerces de proximité.

N.B. Le groupe Up défend également la prolongation du doublement du plafond journalier du titre restaurant à 38 € par jour afin de soutenir les restaurateurs au moment de leur réouverture. Cependant, le titre restaurant est un dispositif légalement encadré. Une telle prolongation relève d’une décision de la Commission Nationale des Titres Restaurant en accord avec ses ministères de tutelle.

À propos du groupe Up :

Up développe des systèmes de paiement et des solutions de gestion qui améliorent la vitalité des entreprises et des territoires, ainsi que le quotidien des salariés et des citoyens, tout en offrant une liberté de choix et d’usages. Up est un groupe coopératif international dont l’indépendance garantit des relations équilibrées et de confiance avec ses parties prenantes. Les 3 600 collaborateurs de Up opèrent aujourd’hui dans près de 30 pays. Up a réalisé un chiffre d’affaires de 532 millions d’euros en 2018.

www.up.coop

Contact presse pour le groupe Up :

Kathleen André, kandre@equancy.com, 06 16 55 43 05